



J'ai mené ma voiture pour une vidange

Par **sarah**, le **20/04/2010** à **13:51**

Bonjour,

j'ai mené mon véhicule pour une vidange à mon garagiste en lui disant de regarder un roulement qui faisait du bruit.

je suis revenue le soir la chercher, il avait changé le roulement sans m'appeler au préalable et me réclamais 260 € contre 75 au départ.

Que puis-je faire maintenant que j'ai payé pour dénoncer son escroquerie et son abus de confiance?

Merci de me répondre car j'ai pas forcément les moyens financiers et se n'est pas normal que les gens profite des autres surtout nous les femmes (qui en général faisons confiance à notre garagiste car on gère difficilement les problèmes voitures).

Merci